



Le 24 janvier 2025

PAR COURRIEL

Sébastien Dutil
Conseiller Régie d'entreprise et Accès à l'information
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Responsable.Acces@hydroquebec.com

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0630

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 17 décembre 2024 et visant à obtenir :

« Dans un échange avec Marjorie Alain, Conseillère - Affaires régionales, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec et Mauricie Direction, Affaires régionales et collectivités, cette dernière m'a mentionné qu'Hydro Québec a reçu "le mandat de la part du gouvernement de raccorder TES Canada"; (voir copie courriel en pièces jointes). Je voudrais accès au document écrit qui confirme ce mandat. Qui au gouvernement a donné ce mandat à Hydro Québec ? Merci de me faire parvenir le document officiel confirmant ce mandat. » (Transcription intégrale)

En réponse à votre demande, veuillez trouver en annexe copie du communiqué de presse émis par le Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie le 31 août 2023 lequel mentionnait que la liste des projets pour lesquels une autorisation a été émise serait diffusée sur leur site Web, accessible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/conformite/autorisation-projet-electrique>. On retrouve sur ledit site Web la mention à l'effet que le projet TES Canada H2 à Shawinigan du secteur d'activité « Hydrogène vert » a reçu une autorisation dans le cadre du lot de projets soumis au 31 mars 2023.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents

Sébastien Dutil

p. j.